

REITMANS

(CANADA) LIMITÉE

**Rapport de gestion
et
États financiers consolidés intermédiaires résumés non audités**

La période de 13 semaines closes le 2 mai 2020

REITMANS

(CANADA) LIMITÉE

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Reitmans (Canada) Limitée et de ses filiales (« Reitmans » ou la « société ») doit être lu à la lumière des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Reitmans au 2 mai 2020 et pour la période de 13 semaines closes à cette date et des états financiers consolidés annuels audités de Reitmans pour l'exercice clos le 1^{er} février 2020 ainsi que des notes y afférentes, lesquels sont disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Le présent rapport de gestion est daté du 30 juillet 2020.

Tous les renseignements financiers contenus dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Reitmans ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), aussi appelées principes comptables généralement reconnus (« PCGR »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Tous les montants d'argent qui figurent dans les tableaux du présent rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire ou lorsqu'il s'agit d'un montant par action ou d'un prix d'exercice. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et le présent rapport de gestion ont été examinés par le comité d'audit de Reitmans et ont reçu l'approbation du conseil d'administration de la société le 30 juillet 2020.

À moins d'indications contraires, toutes les données comparatives portant sur les résultats pour les 13 semaines closes le 2 mai 2020 (le « premier trimestre de l'exercice 2021 ») sont comparées aux données des 13 semaines closes le 4 mai 2019 (le « premier trimestre de l'exercice 2020 »).

Des renseignements supplémentaires sur Reitmans sont disponibles sur le site Web de la société, à l'adresse www.reitmanscanadalimitee.com, ou sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Faits nouveaux et événements postérieurs à la date de clôture

Depuis le début de l'épidémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a été déclarée pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé le 11 mars 2020, la société a subi des répercussions majeures au premier trimestre de l'exercice 2021. Les mesures adoptées par les gouvernements fédéral et provinciaux pour freiner la propagation du virus ont forcé la société à fermer temporairement tous ses magasins de détail au pays. Le 17 mars 2020, la société a fermé temporairement tous ses magasins de détail et, jusqu'à la fin du premier trimestre de l'exercice 2021, les seules ventes de la société sont venues de ses sites de commerce électronique. Le centre de distribution et de traitement des commandes de la société est resté ouvert pour soutenir les ventes en ligne. Conformément aux lois et règlements des régions et provinces visées, à la fin mai 2020, la société a commencé à rouvrir ses magasins de détail. À l'heure actuelle, tous ses magasins de détail sont ouverts suivant les protocoles sanitaires et les pratiques de distanciation physique en milieu de travail nouvellement établis. En conséquence, la société engage des coûts supplémentaires liés à l'acquisition d'équipements de protection individuelle et de fournitures additionnelles dans le cadre des protocoles de distanciation physique et de nettoyage mis en place dans ses magasins de détail, son centre de distribution et de traitement des commandes et son siège social.

La mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19 continuera de se répercuter sur les activités de la société, y compris sa chaîne d'approvisionnement, le comportement de magasinage et la demande des consommateurs, notamment pour ce qui est des achats en ligne, dépendra de l'évolution de la situation, laquelle est très incertaine et impossible à prévoir pour le moment. Alors qu'elle relève les défis posés par la pandémie de COVID-19, la société s'attachera à surveiller de

près sa situation de trésorerie et à contrôler ses dépenses, tout en gérant ses stocks afin de refléter la modification sans précédent de la demande depuis le début de la pandémie de COVID-19. L'information financière actuelle n'est pas nécessairement représentative des résultats d'exploitation futurs.

La société a pris plusieurs mesures afin de protéger sa situation financière durant cette période difficile, notamment les suivantes :

- mise à pied temporaire d'un nombre substantiel d'employés des magasins et du siège social;
- mise à contribution de tous les autres employés, collectivement, aux initiatives actuelles de compression des coûts par l'entremise de réductions de salaires temporaires;
- annulation ou report des dépenses d'investissement en immobilisations importantes pour le reste de l'exercice 2021;
- ajustements des niveaux de stocks par l'annulation ou le report de nombreuses commandes;
- réduction de toutes les dépenses discrétionnaires autres que la masse salariale, y compris les frais de marketing et de déplacement;
- prolongation des délais de paiement et demande de concessions temporaires sur les prix aux fournisseurs pour les achats de marchandises et autres achats.

Ces mesures ont permis d'atténuer en partie les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur les activités de la société. Cependant, compte tenu de la perte nette de 74,7 millions de dollars inscrite pour le premier trimestre de l'exercice 2021, de la détérioration de la situation financière de la société depuis la fin de l'exercice 2020 et de l'incertitude qui entoure toujours la pandémie de COVID-19, et après avoir évalué toutes ses options stratégiques, le 19 mai 2020, la société a demandé et obtenu l'autorisation de se placer sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « LACC ») et Ernst & Young Inc. a été nommé contrôleur. Le processus prévu par la LACC permet à la société de mettre en œuvre un plan de restructuration opérationnelle et commerciale afin de se repositionner pour connaître le succès à long terme (le « plan de restructuration »). Le 1^{er} juin 2020, la société a annoncé, dans le cadre de son plan de restructuration et sur approbation du contrôleur, la fermeture des bannières Thyme Maternité et Addition Elle et la réduction de ses effectifs d'environ 1 100 employés dans ses magasins de détail et d'environ 300 employés à son siège social. Les magasins Thyme Maternité ont fermé le 18 juillet 2020 et la fermeture des magasins Addition Elle est prévue le 15 août 2020. Leurs sites Web de commerce électronique respectifs ont cessé leurs activités.

Conformément aux politiques de la Bourse de Toronto (la « TSX »), la négociation des actions ordinaires et des actions de catégorie A sans droit de vote de Reitmans a été suspendue le 19 mai 2020 et les actions de la société ont été retirées de la cote à la TSX à la fermeture des bureaux le 29 juillet 2020. La société travaille actuellement à une transition de ses activités boursières de la TSX à la Bourse de croissance TSX, laquelle devrait avoir lieu d'ici la deuxième semaine d'août 2020.

Au 2 mai 2020, la société avait des passifs courants totalisant 206,6 millions de dollars et des actifs courants liquides de 42,7 millions de dollars sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. Au vu de la situation de trésorerie de la société à la date du présent rapport de gestion et à la lumière de l'incertitude qui entoure la pandémie, la direction estime que du financement supplémentaire sera nécessaire pour permettre à la société de s'acquitter de ses obligations financières actuelles et futures. La société n'a pas d'autres sources de financement garanti. La société négocie actuellement avec une institution financière canadienne pour obtenir du financement provisoire (financement débiteur-exploitant). Ainsi, ces facteurs et circonstances, auxquels s'ajoute le caractère imprévisible de l'issue des questions découlant des procédures en vertu de la LACC, indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation et, par conséquent, de réaliser ses actifs et de régler ses passifs dans le cadre normal de ses activités.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle suppose que la société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et qu'elle pourra réaliser ses actifs et régler ses passifs et ses engagements dans le cadre normal de ses activités. Lors de la détermination du caractère approprié de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation et de l'existence d'incertitudes appréciables susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation, la direction doit considérer toutes les informations disponibles à l'égard de l'avenir, y compris les flux de trésorerie futurs estimés, portant sur une période d'au moins 12 mois après la clôture de la période de présentation. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 2 mai 2020 ne comprennent pas les ajustements de la valeur comptable et le classement des actifs, des passifs et des charges comptabilisés qui pourraient autrement s'imposer si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas appropriée. De tels ajustements pourraient être importants. Il est impossible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de la pandémie de COVID-19 de même que l'incidence qu'elle aura sur les résultats financiers et la situation financière de la société au cours des périodes futures. Jusqu'à la fin de l'exercice 2021, la société continuera d'examiner les plus récents faits nouveaux et conséquences de la pandémie, y compris les évaluations actualisées des flux de trésorerie futurs. Toute incidence additionnelle découlant de la COVID-19 sera reflétée dans les résultats financiers de l'exercice 2021, s'il y a lieu.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'exception des déclarations de fait, lesquelles sont vérifiables indépendamment à la date des présentes, toutes les déclarations contenues dans le présent rapport sont prospectives. Toutes les déclarations, formulées d'après les attentes actuelles de la direction, comportent de nombreux risques et incertitudes, connus ou non, dont un nombre important est indépendant de la volonté de la société, notamment les déclarations qui concernent les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les activités, la situation financière et les activités d'exploitation de la société, et reposent sur plusieurs hypothèses qui entraînent la possibilité que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes de la société exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que les objectifs, les plans, les priorités stratégiques et les perspectives commerciales ne se concrétiseront peut-être pas. En conséquence, la société ne peut garantir que les déclarations prospectives se matérialiseront ni, le cas échéant, quels seront les avantages que la société en tirera. Les déclarations prospectives qui figurent dans les présentes visent à présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction en date du présent rapport de gestion et à permettre aux investisseurs et autres intéressés de mieux comprendre le contexte opérationnel de la Société. Le lecteur est toutefois prévenu que l'utilisation des déclarations prospectives pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations prospectives sont fondées sur les estimations, les opinions et les hypothèses actuelles de la société, qui reposent sur la perception de la direction à l'égard des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs qu'elle juge appropriés dans les circonstances.

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives au sujet des objectifs, des plans, des buts, des attentes, des aspirations, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie, du rendement et des perspectives de la société, ainsi que des occasions qui s'offrent à elle et des questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les déclarations prospectives dans le présent rapport de gestion comprennent notamment des déclarations concernant les convictions de la société à l'égard de ses stratégies et de ses marques et leur capacité de générer une croissance rentable à long terme, les liquidités futures, les dépenses d'investissement en immobilisations planifiées, le montant des cotisations versées au régime de retraite, l'état et l'incidence de la mise en œuvre de systèmes, la capacité de la société à mettre en œuvre avec succès ses initiatives stratégiques et ses initiatives au chapitre de la réduction des coûts et de l'amélioration de la productivité ainsi que l'incidence de telles initiatives. Ces déclarations prospectives spécifiques se retrouvent dans l'ensemble du présent rapport de gestion et comprennent celles qui sont mentionnées aux rubriques intitulées

« Gestion des risques d'exploitation » et « Gestion des risques financiers » du présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives se reconnaissent généralement à l'emploi de termes comme « prévoir », « s'attendre à », « croire », « pourrait », « estimer », « avoir l'intention de », « planifier », « chercher à », « s'efforcer » et d'autres expressions semblables et à l'utilisation du futur et du conditionnel en ce qui concerne la société et sa gestion.

De nombreux risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés, sous-entendus ou projetés dans les déclarations prospectives, notamment les suivants :

- la capacité de la société à poursuivre son exploitation;
- l'issue de la procédure en vertu de la LACC et son incidence sur les relations avec les fournisseurs et le comportement des clients;
- les variations des taux de change, notamment la grande volatilité par rapport au dollar américain reflétant les incertitudes liées à la pandémie de COVID-19;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession ou des modifications du taux d'inflation ou de déflation, les taux d'emploi, les taux d'intérêt, les taux de change ou les prix des dérivés;
- des perturbations économiques majeures causées par des risques sanitaires mondiaux (comme la COVID-19) qui influencent les mesures sanitaires (p. ex. le confinement et la fermeture des commerces), la demande des consommateurs et entravent la capacité d'obtenir des marchandises en temps opportun;
- les modifications touchant les coûts des produits et les réseaux d'approvisionnement, y compris la perturbation de la chaîne d'approvisionnement de la société causée par la pandémie de COVID-19;
- une concurrence accrue, qu'elle soit attribuable aux concurrents actuels ou à de nouveaux joueurs sur le marché;
- l'évolution des préférences des consommateurs pour le commerce électronique, la vente au détail en ligne et l'introduction de nouvelles technologies;
- la saisonnalité et les conditions météorologiques;
- l'incapacité de l'infrastructure de technologies de l'information (« TI ») de la société à soutenir les exigences des activités de la société, ou des atteintes à la sécurité interne ou externe, des attaques par déni de service, des virus, des vers et d'autres atteintes à la protection des données ou à la cybersécurité, connues ou inconnues;
- le fait de ne pas tirer d'avantages des investissements de la société dans ses nouveaux systèmes de TI;
- l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les freintes de stocks;
- le fait de ne pas réaliser les résultats attendus, notamment la croissance des produits, les économies prévues ou les gains d'efficacité opérationnelle associés aux grandes initiatives de la société, y compris la restructuration;
- les variations des passifs de la société au titre de l'impôt sur le résultat, de l'impôt sur le capital, de l'impôt foncier ou d'autres impôts et des passifs réglementaires, y compris les modifications des lois et des règles fiscales ou des cotisations futures.

Cette liste de facteurs pouvant influencer sur les déclarations prospectives de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ne connaît pas à l'heure actuelle ou qu'elle ne juge actuellement pas importants pourraient également faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans ses déclarations

prospectives. Des risques et incertitudes supplémentaires sont analysés dans les documents que la société dépose à l'occasion auprès des autorités de réglementation canadiennes en valeurs mobilières. Les lecteurs sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée à toute déclaration prospective ci-incluse. Ces déclarations traitent seulement de la situation à la date où elles ont été exprimées et la société n'a aucune obligation et nie toute intention de mettre à jour ou de revoir de telles déclarations à la suite d'un quelconque événement, circonstance ou autre, sauf si les lois sur les valeurs mobilières qui s'appliquent l'y obligent.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société a déterminé plusieurs mesures de rendement clés et mesures financières non conformes aux PCGR qui, de l'avis de la direction, sont utiles pour évaluer le rendement de la société; les lecteurs sont toutefois prévenus que certaines de ces mesures n'ont pas nécessairement de définition normalisée aux termes des IFRS et, de ce fait, peuvent ne pas être comparables à des expressions semblables utilisées par d'autres sociétés.

En plus de traiter du bénéfice conformément aux IFRS, le présent rapport de gestion contient des références au bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (le « BAIIA ajusté »), à titre de mesure financière non conforme aux PCGR. Le BAIIA ajusté se définit en tant que bénéfice net avant la charge ou le recouvrement d'impôt sur le résultat, les produits de dividendes, les produits d'intérêts, la variation nette de la juste valeur et les pertes à la sortie de titres négociables, les charges d'intérêts, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et la dépréciation d'actifs non financiers. Le tableau suivant effectue le rapprochement entre la mesure conforme aux PCGR la plus comparable, soit le bénéfice net ou la perte nette, et le BAIIA ajusté. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté est un important indicateur de la capacité de la société à générer des liquidités au moyen des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour financer les besoins en fonds de roulement et les dépenses d'investissement en immobilisations, et elle utilise cette mesure à ces fins. L'exclusion des produits de dividendes, des produits et des charges d'intérêts et de la variation nette de la juste valeur et les pertes à la sortie de titres négociables élimine l'incidence sur le bénéfice tiré d'activités autres que d'exploitation. L'exclusion des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des charges au titre des pertes de valeur élimine l'incidence hors trésorerie. Le BAIIA ajusté a pour but de fournir des informations additionnelles utiles aux investisseurs et aux analystes. Cette mesure n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Bien que les variations des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des charges au titre des pertes de valeur constituent des charges hors trésorerie, les actifs amortis devront fréquemment être remplacés ultérieurement; par conséquent, le BAIIA ajusté ne reflète pas les besoins de trésorerie pour ces remplacements. Le BAIIA ajusté ne devrait pas être considéré à titre de trésorerie discrétionnaire qui peut être investie dans la croissance de l'entreprise ou encore à titre de mesure de la trésorerie qui sera disponible pour satisfaire aux obligations de la société. D'autres sociétés peuvent calculer le BAIIA ajusté différemment. De temps à autre, la société peut exclure des éléments additionnels si elle croit qu'elle pourra ainsi arriver à une analyse plus efficace du rendement opérationnel sous-jacent. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. Le BAIIA ajusté ne devrait pas servir de substitut aux mesures de la performance calculées selon les IFRS ni être considéré comme une solution de rechange au bénéfice net, aux entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation, d'investissement ou de financement, ou à toute autre donnée contenue dans les états financiers et présentée à titre d'indicateur de la performance financière ou de la capacité de la société à générer des liquidités, qui sont tous des facteurs présentés conformément aux IFRS. Bien que le BAIIA ajusté est souvent utilisé par les analystes en valeurs mobilières, les prêteurs et les autres intervenants pour évaluer les sociétés, cette mesure comporte des limites à titre d'outil d'analyse et ne devrait pas être prise en compte isolément ni servir de substitut dans l'analyse des résultats de la société présentés conformément aux IFRS.

La société utilise les ventes des magasins comparables comme indicateur de rendement clé (« IRC ») pour évaluer le rendement des magasins et la croissance des ventes. La société met en œuvre une approche omnicanal pour établir un lien avec ses clients en s'alignant sur leurs habitudes d'achat par l'entremise de canaux de vente en ligne ou en magasin. Cette approche permet aux clients de magasiner en ligne pour la livraison à domicile, l'achat dans l'un de nos magasins ou l'expédition à domicile à partir d'un autre magasin lorsque les produits ne sont pas disponibles dans un magasin donné. En raison du comportement des clients sur les différents canaux, la société présente une seule mesure des ventes des magasins comparables, qui comprend les ventes en magasin et sur les sites de commerce électronique. Les ventes des magasins comparables constituent les ventes générées par des magasins ouverts continuellement pendant les deux périodes comparées et comprennent les ventes en ligne. Les ventes des magasins comparables ne comprennent pas les ventes des comptes clients liés aux ventes en gros. Les ventes des magasins comparables sont mesurées en fonction des mêmes jours civils pour chacune des périodes. Même si cet IRC est exprimé comme un ratio, il constitue une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. La direction utilise les ventes des magasins comparables pour évaluer le rendement des magasins et les ventes en ligne et juge cette mesure utile pour déterminer la part de nouvelles ventes provenant de la croissance des ventes et la part pouvant être attribuée à l'ouverture de nouveaux magasins. Les ventes des magasins comparables constituent une mesure couramment utilisée par les détaillants et sont considérées comme un renseignement utile tant par les investisseurs que par les analystes. Les ventes des magasins comparables ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS.

Comme il est indiqué à la section intitulée « Faits nouveaux et événements postérieurs à la date de clôture », le 17 mars 2020, la société a annoncé la fermeture temporaire de ses magasins de détail et est passée au commerce électronique exclusivement pour le reste du trimestre. Étant donné le caractère sans précédent de la pandémie de COVID-19 et ses conséquences majeures sur les consommateurs et sur la capacité de la société à servir ses clients, la direction estime que les ventes des magasins comparables ne sont pas, à l'heure actuelle, représentatives des tendances sous-jacentes dans son secteur d'activité et que, pour cette raison, elles ne seraient pas significatives aux fins de la comparaison des ventes d'un exercice à l'autre. Par conséquent, le présent rapport de gestion ne renferme pas d'analyse des ventes des magasins comparables pour le premier trimestre de l'exercice 2021. La direction continuera de suivre l'évolution de la pandémie de COVID-19 et d'en évaluer les effets, et elle reprendra l'analyse des ventes des magasins comparables lorsque les résultats d'un exercice à l'autre seront plus représentatifs.

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la perte nette au BAIIA ajusté :

	Pour les premiers trimestres de	
	2021	2020
Perte nette	(74,7) \$	(12,6) \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	23,7	25,1
Dépréciation d'actifs non financiers	20,6	1,5
Produits de dividendes	–	(0,6)
Produits d'intérêts	(0,2)	(0,5)
Variation nette de la juste valeur des titres négociables	–	2,1
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	1,9	1,9
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	0,4	(3,4)
BAIIA ajusté	(28,3) \$	13,5 \$
BAIIA ajusté en % des ventes	(27,0) %	7,3 %

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La société a un seul secteur à présenter qui tire ses produits principalement de la vente de vêtements pour femmes à ses clients grâce à ses bannières. La société exploite des magasins partout au Canada, principalement dans les galeries marchandes et les mégacentres commerciaux, tout en exploitant également des sites Web de commerce électronique de marchandises pour toutes ses bannières. Ces canaux de vente en ligne offrent la commodité, la sélection et la facilité d'achat tout en accroissant la fidélisation de la clientèle et la notoriété des marques.

En date du 2 mai 2020, la société exerçait ses activités sous cinq bannières. Comme il est mentionné à la section intitulée « Faits nouveaux et événements postérieurs à la date de clôture », deux des cinq bannières ont fermé ou seront fermées. Thyme Maternité a fermé le 18 juillet 2020 et la fermeture d'Addition Elle est prévue le 15 août 2020. Après ces fermetures, la société exercera ses activités sous les trois bannières suivantes :

Reitmans

Avec ses magasins d'une superficie moyenne de 4 600 pieds carrés, Reitmans est l'une des plus importantes chaînes de commerce de détail de mode féminine au Canada. Elle se démarque par une fidélité de la clientèle solidement établie grâce à un service hors pair, des stratégies marketing novatrices, ainsi que des produits de qualité.

Penningtons

Chef de file canadien du marché des vêtements de grande taille, Penningtons propose à ses clientes une sélection de vêtements mode confortables et abordables pour les tailles 12 à 32. Penningtons exploite des magasins d'une superficie moyenne de 6 000 pieds carrés dans des mégacentres au Canada.

RW & CO. exploite des magasins d'une superficie moyenne de 4 500 pieds carrés situés dans des emplacements de choix dans des centres commerciaux importants. Sa mission est de faire découvrir la mode à une clientèle de style urbain en proposant des vêtements et articles mode pour les hommes et les femmes.

BANNIÈRES

	Nombre de magasins au 1 ^{er} février 2020	Fermetures au T1	Nombre de magasins au 2 mai 2020	Nombre de magasins au 4 mai 2019
Reitmans	260	(1)	259	259
Penningtons	111	(5)	106	115
RW & CO.	80	–	80	82
Total excluant les bannières fermées ou à fermer	451	(6)	445	456
Addition Elle ¹	77	–	77	80
Thyme Maternité ²	54	–	54	58
Total	582	(6)	576	594

¹ La fermeture d'Addition Elle est prévue le 15 août 2020.

² Thyme Maternité a fermé le 18 juillet 2020.

Diverses raisons motivent la fermeture de magasins individuels étant donné que la viabilité de chacun d'eux et leur emplacement sont constamment surveillés et évalués pour assurer une rentabilité soutenue. Dans la plupart des cas, lorsqu'un magasin est fermé, les marchandises de ce magasin sont vendues dans le cours normal des activités, et les marchandises invendues à la date de fermeture sont habituellement transférées à d'autres magasins exploitant la même bannière en vue d'être vendues dans le cours normal des activités. Dans le cas de la fermeture de Thyme Maternité et d'Addition Elle, la marchandise devrait être liquidée dans le réseau des magasins de détail de la société de sorte que des quantités minimales devront être radiées à la fermeture des bannières.

INITIATIVES STRATÉGIQUES ANTÉRIEURES

La société avait entrepris de nombreuses initiatives stratégiques dans le but d'améliorer ses marques, d'accroître sa productivité et sa rentabilité dans l'ensemble de ses activités. Cependant, compte tenu du plan de restructuration actuel dans le cadre du processus découlant de la LACC et de l'incidence de la pandémie de COVID-19, toutes les initiatives stratégiques ont été reportées indéfiniment ou réduites considérablement jusqu'à ce que les résultats financiers permettent de les relancer.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021 EN REGARD DE CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020

	Premier trimestre de l'exercice 2021	Premier trimestre de l'exercice 2020	Variation (en \$)	Variation (en %)
Ventes	104,7 \$	185,2 \$	(80,5) \$	(43,5) %
Coût des biens vendus	73,7	83,4	(9,7)	(11,6) %
Marge brute	31,0	101,8	(70,8)	(69,5) %
Marge brute en %	29,6 %	55,0 %		
Frais de vente et de distribution et charges administratives ¹	114,5	114,9	(0,4)	(0,3) %
Résultats des activités d'exploitation	(83,5)	(13,1)	(70,4)	s. o.
Produits financiers nets (charges financières nettes)	9,2	(2,9)	12,1	s. o.
Perte avant impôt sur le résultat	(74,3)	(16,0)	(58,3)	s. o.
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	0,4	(3,4)	3,8	s. o.
Perte nette	(74,7) \$	(12,6) \$	(62,1) \$	s. o.
BAlIA ajusté	(28,3) \$	13,5 \$	(41,8) \$	s. o.
Perte par action :				
De base	(1,53) \$	(0,20) \$	(1,33) \$	s. o.
Diluée	(1,53)	(0,20)	(1,33)	s. o.

¹ Compte tenu de la dépréciation d'actifs non financiers.

Ventes

Les ventes du premier trimestre de l'exercice 2021 ont diminué de 80,5 millions de dollars, ou 43,5 %, pour s'établir à 104,7 millions de dollars, principalement en raison de l'incidence de la fermeture temporaire des magasins attribuable à la COVID-19 (voir la section intitulée « Faits nouveaux et événements postérieurs à la date de clôture ») pendant plus de six des 13 semaines du premier trimestre de l'exercice 2021, facteur contrebalancé en partie par la hausse des ventes en ligne en réponse aux besoins des consommateurs durant la période prolongée de confinement à domicile.

Marge brute

La marge brute du premier trimestre de l'exercice 2021 a diminué de 70,8 millions de dollars, ou 69,5 %, pour s'établir à 31,0 millions de dollars, comparativement à 101,8 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2020. La marge brute en pourcentage des ventes a diminué, passant de 55,0 % pour le premier trimestre de l'exercice 2020 à 29,6 % pour le premier trimestre de l'exercice 2021. Cette baisse de la marge brute et de la marge brute en pourcentage des ventes est essentiellement attribuable à l'augmentation de 18,3 millions de dollars des réserves de stocks découlant des fermetures annoncées des bannières Thyme Maternité et Addition Elle, à l'incidence de l'accumulation des stocks en prévision des ventes du printemps pendant la fermeture temporaire des magasins, ce qui nécessitera des démarques plus importantes, et à l'augmentation des activités de promotion des ventes en ligne durant la pandémie de COVID-19.

Frais de vente et de distribution et charges administratives

Le total des frais de vente et de distribution et des charges administratives pour le premier trimestre de l'exercice 2021 est demeuré pratiquement stable par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent tandis que les ventes ont diminué de 43,5 %, ce qui est principalement imputable aux facteurs suivants :

- la diminution des charges d'exploitation des magasins et de la charge salariale liée au siège social par suite des mesures prises par la société pour atténuer les conséquences financières de la pandémie de COVID-19;
- le soutien de 6,6 millions de dollars reçu dans le cadre du programme de Subvention salariale d'urgence du Canada (la « SSUC »); facteurs contrebalancés par
- l'augmentation de 19,1 millions de dollars de la dépréciation d'actifs non financiers qui se rapporte surtout à la rentabilité moindre attendue de certains magasins de détail individuels (compte tenu du plan de restructuration de la société pour les marques Thyme Maternité et Addition Elle);
- la hausse de 2,5 millions de dollars des coûts de transport découlant de l'accroissement des ventes en ligne, avant et après l'écllosion de la pandémie de COVID-19.

Produits financiers nets (charges financières nettes)

Les produits financiers nets se sont élevés à 9,2 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2021, comparativement à des charges financières nettes de 2,9 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2020. Cette variation est essentiellement attribuable aux facteurs qui suivent :

- un profit de change de 10,9 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2021, contre une perte de 0,1 million de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2020, attribuable en grande partie au profit latent net sur les contrats de change à terme en cours qui ont cessé d'être désignés comme des couvertures de flux de trésorerie;
- comme tous les titres négociables ont été vendus au cours de l'exercice 2020, il n'y a pas eu de produits ni de charges liés à la variation de la juste valeur au premier trimestre de l'exercice 2021, tandis qu'une diminution nette de 2,1 millions de dollars de la juste valeur des titres négociables avait été inscrite au premier trimestre de l'exercice 2020;
- les produits de dividendes ont diminué de 0,6 million de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2021, car la société ne détenait plus de titres négociables et les produits d'intérêts ont diminué de 0,3 million de dollars en raison des soldes de trésorerie moins élevés détenus au cours du premier trimestre de l'exercice 2021.

Impôt sur le résultat

Étant donné l'incertitude quant à la capacité de la société à générer ultérieurement des activités rentables et l'évaluation de la direction selon laquelle il n'est pas probable que la société dispose de bénéfices imposables futurs, la charge d'impôt sur le résultat pour le premier trimestre de l'exercice 2021 reflète le fait que la société n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôt différé au titre des pertes d'exploitation reportées prospectivement. La charge d'impôt se compose principalement de l'impôt différé lié au reclassement du profit latent cumulatif sur les contrats à terme dans le bénéfice net à partir de la charge d'impôt dans les autres éléments du résultat global.

Perte nette

La perte nette du premier trimestre de l'exercice 2021 s'est chiffrée à 74,7 millions de dollars (perte par action de base et diluée de 1,53 \$), comparativement à 12,6 millions de dollars (perte par action de base et diluée de 0,20 \$) pour le premier trimestre de l'exercice 2020. L'augmentation de 62,1 millions de dollars de la perte nette est principalement attribuable à la diminution du bénéfice brut et à l'augmentation de la charge d'impôt sur le résultat, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des charges financières nettes et une légère baisse des charges d'exploitation dans leur ensemble, comme il est mentionné précédemment.

BAIIA ajusté

Pour le premier trimestre de l'exercice 2021, le BAIIA ajusté correspond à une perte de 28,3 millions de dollars, comparativement à un bénéfice de 13,5 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2020. La diminution de 41,8 millions de dollars est principalement imputable au recul de 70,8 millions de dollars du bénéfice brut, en partie compensé par la réduction des charges d'exploitation (compte non tenu des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et de la dépréciation d'actifs non financiers) de 18,1 millions de dollars et l'augmentation de 10,9 millions de dollars du profit de change, comme il est mentionné précédemment.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

En raison de la saisonnalité et de la période des Fêtes, les résultats d'exploitation d'un trimestre donné ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation d'un exercice complet. Le tableau qui suit présente les principales données financières consolidées pour les huit trimestres les plus récents. Toute référence à « 2021 » correspond à l'exercice qui sera clos le 30 janvier 2021, toute référence à « 2020 » correspond à l'exercice clos le 1^{er} février 2020 et toute référence à « 2019 » correspond à l'exercice clos le 2 février 2019.

	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
	2021 ¹ (13 semaines)	2020 ¹ (13 semaines)	2020 ¹ (13 semaines)	2019 (13 semaines)	2020 ¹ (13 semaines)	2019 (13 semaines)	2020 ¹ (13 semaines)	2019 (13 semaines)
Ventes	104,7 \$	185,2 \$	229,2 \$	226,9 \$	222,3 \$	239,7 \$	232,8 \$	248,8 \$
(Perte nette) bénéfice net (Perte) bénéfice par action	(74,7) ²	(12,6)	(51,7)	(8,9)	(23,1) ³	8,9	(0,1)	10,0
De base	(1,53) ² \$	(0,20) \$	(1,06) \$	(0,14) \$	(0,47) ³ \$	0,14 \$	(0,00) \$	0,16 \$
Dilué(e)	(1,53) ²	(0,20)	(1,06)	(0,14)	(0,47) ³	0,14	(0,00)	0,16

¹ Compte tenu de l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16, selon l'approche rétrospective modifiée, à compter du 3 février 2019 (exercice 2020).

² Compte tenu de l'incidence d'une dépréciation d'actifs non financiers de 20,6 millions de dollars et d'une provision pour évaluation des stocks supplémentaire de 18,3 millions de dollars, en partie contrebalancée par un profit de change latent net de 11,6 millions de dollars lié au reclassement des contrats de change et une subvention salariale de 6,6 millions de dollars.

³ Compte tenu de l'incidence d'une dépréciation du goodwill de 11,8 millions de dollars.

BILAN

Le tableau suivant présente certains postes choisis du bilan de la société au 2 mai 2020 et au 1^{er} février 2020 :

	2 mai 2020	1 ^{er} février 2020	Variation (en \$)	Variation (en %)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	42,7 \$	89,4 \$	(46,7) \$	(52,2) %
Clients et autres débiteurs	10,9	6,3	4,6	73,0 %
Stocks	151,1	147,4	3,7	2,5 %
Actif financier dérivé net	11,6	0,8	10,8	s. o.
Charges payées d'avance	11,2	9,4	1,8	19,1 %
Immobilisations corporelles et incorporelles	95,3	108,4	(13,1)	(12,1) %
Actifs au titre de droits d'utilisation	187,2	198,1	(10,9)	(5,5) %
Fournisseurs et autres créditeurs	128,5	109,7	18,8	17,1 %
Impôt sur le résultat à payer	1,5	3,2	(1,7)	(53,1) %
Obligations locatives (courantes et non courantes)	223,1	213,9	9,2	4,3 %

L'écart entre les chiffres présentés au 2 mai 2020 et au 1^{er} février 2020 s'explique essentiellement par ce qui suit :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 46,7 millions de dollars en raison de la réduction des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, cette diminution étant essentiellement attribuable à l'incidence de la fermeture temporaire des magasins en raison de la COVID-19, partiellement contrebalancée par le contrôle des charges et le report des paiements aux fournisseurs, le maintien de la suspension du versement de dividendes et la réduction des investissements consacrés aux immobilisations corporelles au premier trimestre de l'exercice 2021;
- Les clients et autres débiteurs ont augmenté en raison principalement de la comptabilisation d'une subvention salariale de 6,6 millions de dollars reçue du gouvernement fédéral, partiellement contrebalancée par la diminution des créances sur cartes de crédit découlant de la fermeture temporaire des magasins;

- Les stocks ont augmenté en raison de la diminution des ventes découlant de la fermeture temporaire des magasins, partiellement contrebalancée par l'accroissement des réserves de stocks attribuable au plan de restructuration de la société visant à optimiser sa présence sur le marché de la vente au détail et à l'estimation des ventes de stocks fondée sur la demande et les tendances des ventes après le premier trimestre de l'exercice 2021;
- La variation de l'actif financier dérivé net est attribuable aux ajustements à la valeur de marché des contrats de change à terme en cours à la clôture du premier trimestre de l'exercice 2021;
- Les charges payées d'avance se composent normalement de contrats d'entretien et de l'impôt foncier et des taxes d'affaires payés d'avance. L'augmentation s'explique principalement par le calendrier des paiements;
- Vu la réduction considérable des ventes découlant de la pandémie de COVID-19, la société a annulé ou reporté des dépenses d'investissement en immobilisations. Pour le premier trimestre de l'exercice 2021, avant la fermeture des magasins, une somme de 1,4 million de dollars avait été consacrée aux rénovations de magasins et aux présentoirs visuels. Des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 6,9 millions de dollars et une dépréciation d'actifs autres que des actifs au titre de droits d'utilisation de 7,4 millions de dollars ont été comptabilisés pour le premier trimestre de l'exercice 2021 (8,5 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2020);
- Les actifs au titre de droits d'utilisation représentent le droit d'utilisation des magasins de détail et de matériel spécifique de la société sur la durée de leur contrat de location. Les actifs au titre de droits d'utilisation ont augmenté de 19,2 millions de dollars par suite des entrées de contrats de location conclus au début du premier trimestre de 2021. Des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 16,8 millions de dollars et une dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation de 13,2 millions de dollars ont été comptabilisés pour le premier trimestre de l'exercice 2021 (18,1 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2020). L'augmentation de la dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation est attribuable à la rentabilité moindre attendue de certains magasins de détail individuels et aux incertitudes économiques découlant de la pandémie de COVID-19;
- Les fournisseurs et autres crédateurs ont augmenté d'environ 18,8 millions de dollars en raison surtout du calendrier des paiements liés aux crédateurs, partiellement contrebalancé par la diminution des passifs au titre des taxes de vente attribuable à la diminution des ventes au premier trimestre de l'exercice 2021;
- L'impôt sur le résultat à payer a diminué en raison surtout d'un paiement versé à une autorité fiscale au premier trimestre de l'exercice 2021;
- Les obligations locatives correspondent à la valeur actualisée des obligations de la société d'effectuer des paiements de loyers relativement à ses contrats de location visant les magasins et le matériel. Pour le premier trimestre de l'exercice 2021, les obligations locatives ont augmenté du fait des entrées de contrats de location de 19,2 millions de dollars et des charges d'intérêts de 1,9 million de dollars, facteurs en partie neutralisés par les paiements de loyers de 11,9 millions de dollars.

GESTION DES RISQUES D'EXPLOITATION ET DES RISQUES FINANCIERS

Les risques d'exploitation et les risques financiers auxquels est exposée la société sont décrits en détail dans le rapport de gestion annuel et dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 1^{er} février 2020, lesquels sont disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Outre ces risques, comme il est expliqué à la section intitulée « Faits nouveaux et événements postérieurs à la date de clôture », le 19 mai 2020, la société s'est placée sous la protection de la LACC.

LIQUIDITÉS, FLUX DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Au 2 mai 2020, la société avait des passifs courants totalisant 206,6 millions de dollars (170,7 millions de dollars au 4 mai 2019; 189,9 millions de dollars au 1^{er} février 2020) et un solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie totalisant 42,7 millions de dollars (74,7 millions de dollars au 4 mai 2019; 89,4 millions de dollars au 1^{er} février 2020) et elle n'avait aucun financement à long terme (hormis des obligations locatives). La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus dans des comptes portant intérêt, principalement auprès de grandes institutions financières canadiennes.

Compte tenu de la perte nette de 74,7 millions de dollars inscrite pour le premier trimestre de l'exercice 2021, de la détérioration de la situation financière de la société depuis la fin de l'exercice 2020, y compris la suppression effective de ses facilités de crédit antérieures, et de l'incertitude qui entoure toujours la pandémie de COVID-19, et après avoir évalué toutes ses options stratégiques, le 19 mai 2020, la société a demandé et obtenu l'autorisation de se placer sous la protection de la LACC et Ernst & Young Inc. a été nommé contrôleur. Le processus prévu par la LACC permet à la société de mettre en œuvre un plan de restructuration opérationnelle et commerciale afin de se repositionner pour connaître le succès à long terme. À la date du présent rapport de gestion, la société ne dispose d'aucune facilité de financement. La société négocie actuellement avec une institution financière canadienne pour obtenir un financement débiteur-exploitant pendant qu'elle est sous la protection de la LACC. La société a aussi pris d'autres mesures pour préserver ses liquidités autant que possible, notamment la compression des effectifs par des mises à pied, la réduction des dépenses discrétionnaires et les reports de dépenses d'investissement, comme il est expliqué précédemment. Dans le but de préserver les liquidités, le conseil d'administration de la société a maintenu la suspension du dividende trimestriel.

La société souscrit de l'assurance de risques auprès de sociétés d'assurances qui sont stables financièrement. La société maintient des programmes exhaustifs de sécurité interne et de prévention des pertes afin d'atténuer l'incidence financière des vols.

Au premier trimestre de l'exercice 2021, avant la fermeture des magasins, la société a investi 1,4 million de dollars dans les rénovations de magasins et les présentoirs visuels. Étant donné l'incertitude économique actuelle, la société a annulé ou reporté ses dépenses d'investissement en immobilisations importantes pour le reste de l'exercice 2021. La société s'attend à investir environ 5,0 millions de dollars au titre des dépenses d'investissement pour l'exercice 2021.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Il n'y a eu aucun changement significatif dans les engagements financiers de la société qui ne s'inscrivent pas dans le cours normal des activités de la société par rapport à ceux décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 1^{er} février 2020. Comme il est mentionné précédemment, le 19 mai 2020, la société a obtenu la protection en vertu de la LACC, ce qui lui permettra de mettre en œuvre son plan de restructuration. Sous la supervision du contrôleur nommé par la cour, le règlement des passifs existants en date du 19 mai 2020 sera déterminé dans un plan d'arrangement qui sera déposé et communiqué à une date ultérieure. Dans le cadre de la procédure en vertu de la LACC, la société a la capacité de résilier des contrats auxquels elle est partie, sous réserve des dispositions de la LACC. Après le 2 mai 2020, la société a émis des avis de résiliation de baux commerciaux visant certains magasins moins performants.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

En date du 30 juillet 2020, 13 440 000 actions ordinaires et 35 427 322 actions de catégorie A sans droit de vote de la société étaient émises et en circulation. Chaque action ordinaire donne à son porteur une voix aux assemblées des actionnaires de la société. Le nombre des options sur actions en cours de la société s'établissait à 1 565 000 et leur prix d'exercice moyen était de 8,45 \$. Chaque option sur actions donne à son porteur le droit d'acheter une action de catégorie A sans droit de vote de la société à un prix d'exercice établi en fonction du cours des actions à la date à laquelle l'option a été attribuée.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Instruments financiers dérivés

Dans le cours normal de ses activités, la société doit prendre des engagements longterms d'avance pour l'approvisionnement d'une part importante de ses achats de marchandises, dans certains cas jusqu'à douze mois d'avance. La majeure partie de ces achats doit être réglée en dollars américains. La société a envisagé diverses stratégies pour gérer le coût de ses engagements à long terme en dollars américains, notamment des achats au prix au comptant et des contrats de change à terme assortis généralement d'échéances d'au plus 12 mois et qui sont normalement désignés comme couvertures de flux de trésorerie. La réalisation d'achats futurs libellés en dollars américains et couverts par des contrats à terme en cours n'était plus considérée comme étant probable en raison de l'effort de la société visant à réduire les achats de stocks à l'avenir dans le contexte de l'incertitude qui entoure la pandémie de COVID-19 et du plan de restructuration. En conséquence, la société a reclassé le profit latent cumulatif sur ces contrats à terme dans le bénéfice net à partir des autres éléments du résultat global. Pour le premier trimestre de l'exercice 2021, la société a comptabilisé un profit latent net de 11,6 millions de dollars sur ces contrats à terme dans le bénéfice net.

La société a temporairement suspendu son programme de couverture en raison des incertitudes liées aux engagements d'achats de stocks découlant de la pandémie de COVID-19 et du plan de restructuration.

Les contrats de change à terme en cours se détaillent comme suit :

	Prix d'exercice moyen	Montant notionnel en \$ US	Actif financier dérivé	Passif financier dérivé	Montant net
2 mai 2020	1,315 \$	130,0 \$	11,6 \$	- \$	11,6 \$
4 mai 2019	1,311 \$	135,0 \$	3,7 \$	- \$	3,7 \$
1 ^{er} février 2020	1,318 \$	175,0 \$	1,1 \$	(0,3) \$	0,8 \$

Un contrat de change à terme est un accord contractuel visant l'achat ou la vente ultérieure d'une devise à un prix et à une date déterminés. Les risques de crédit existent dans l'éventualité où une contrepartie manquerait à ses engagements. La société réduit ce risque en ne faisant affaire qu'avec des contreparties hautement cotées, habituellement des grandes banques à charte canadiennes.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées n'ont fait l'objet d'aucun changement important par rapport à celles présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 1^{er} février 2020.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La société a recours à ses liquidités pour financer ses besoins en fonds de roulement de même que les dépenses d'investissement continues. Les instruments financiers qui sont exposés à des concentrations de risque de crédit consistent essentiellement en des éléments de trésorerie et des équivalents de trésorerie, des clients et autres débiteurs et des contrats de change. La société atténue ce risque en ne traitant qu'avec des contreparties hautement cotées, soit ordinairement de grandes institutions financières canadiennes. La société surveille de près le risque auquel l'exposent ses placements de liquidités à court terme.

Comme la volatilité du dollar américain par rapport au dollar canadien se répercute sur le bénéfice et même si la société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses obligations continues libellées en dollars américains, dont des achats au prix au comptant et des contrats de change, cette volatilité peut l'exposer à des risques.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, JUGEMENTS ET HYPOTHÈSES

Principales sources d'incertitude relative aux estimations

Aucune modification importante des principales sources d'incertitude liée aux estimations ou des jugements posés lors de l'application des méthodes comptables présentées dans le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice clos le 1^{er} février 2020 (disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com) n'a été constatée, sauf pour ce qui est présenté à la note 2 f) des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre de l'exercice 2021.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES ET INTERPRÉTATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES

Une nouvelle modification des normes et interprétations qui n'est toujours pas en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2021 n'a pas été appliquée aux fins de l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 2 mai 2020 et pour la période de 13 semaines close à cette date. La nouvelle norme et interprétation modifiée suivante est actuellement à l'étude :

- *Allègements de loyer liés à la COVID-19 (modification de l'IFRS 16)*

De plus amples informations sur cette modification sont fournies à la note 3 a) afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du premier trimestre de l'exercice 2021.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de manière à fournir l'assurance raisonnable que toute l'information importante liée à la société et à ses filiales est recueillie et communiquée en temps opportun à la haute direction de manière à ce que des décisions éclairées puissent être prises en temps opportun en ce qui concerne son obligation d'informer le public.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des rapports financiers à des fins externes conformément aux IFRS.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôles, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. Les projections quant à l'application de l'évaluation de l'efficacité à des périodes ultérieures présentent le risque que le contrôle puisse devenir inadéquat du fait de l'évolution possible des conditions existantes ou de la détérioration du degré de conformité aux politiques et procédures. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

Aucune modification n'a été apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au premier trimestre de l'exercice 2021 qui a eu, ou qui pourrait vraisemblablement avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

PERSPECTIVES

La société, le secteur du détail et l'économie en général seront confrontés à des difficultés importantes au cours de l'exercice 2021. La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions majeures. La mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19 continuera de se répercuter sur les activités de la société, y compris sa chaîne d'approvisionnement, le comportement de magasinage et la demande des consommateurs, notamment pour ce qui est des achats en ligne, dépendra de l'évolution de la situation, laquelle est très incertaine et impossible à prévoir pour le moment.

Les retombées financières de la pandémie de COVID-19 sont extrêmement difficiles pour la société. Comme ses flux de produits et sa rentabilité ont diminué considérablement au premier trimestre de l'exercice 2021, et compte tenu de l'incertitude qui entoure toujours la pandémie de COVID-19, la société a demandé et obtenu de se mettre à l'abri de ses créanciers en vertu de la LACC le 19 mai 2020. La société élabore actuellement un plan de restructuration opérationnelle et commerciale, notamment l'optimisation de sa présence sur le marché de la vente au détail et la réduction de ses effectifs, afin de repositionner la société pour son succès à long terme. En outre, sous la supervision du contrôleur nommé par la cour, le règlement des passifs existants en date du 19 mai 2020 sera déterminé dans un plan d'arrangement qui sera déposé et communiqué à une date ultérieure.

Alors qu'elle relève les défis posés par la pandémie de COVID-19, la société s'attachera à surveiller de près sa situation de trésorerie et à contrôler ses dépenses, tout en gérant ses stocks afin de refléter la modification sans précédent de la demande depuis le début de la pandémie. La société continue de mettre la priorité sur la santé et la sécurité de ses employés et de ses clients.

Dorénavant, la société sera fière de servir ses clients par l'entremise de ses bannières Reitmans, Penningtons et RW&CO., en ligne et en magasin, partout au Canada. Les bannières reconnaissables de la société continueront d'offrir une expérience notable et positive liée à la marque grâce à des prix abordables et des gammes de produits enrichies. Nous prévoyons que la stratégie fructueuse de la société qui consiste à mettre le commerce électronique à l'avant-plan, parmi d'autres initiatives omnicanaux, sera le moteur d'une croissance durable dans un contexte de vente au détail exigeant et en pleine évolution. Se reporter à la rubrique « Déclarations prospectives ».

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES RÉSULTATS

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

		Pour les périodes de 13 semaines closes les	
Note(s)	2 mai 2020	4 mai 2019	
Ventes	104 707 \$	185 194 \$	
Coût des biens vendus	73 710	83 383	6
Marge brute	30 997	101 811	
Frais de vente et de distribution	85 078	102 357	
Charges administratives	8 824	11 068	
Dépréciation d'actifs non financiers	20 611	1 484	17
Résultat des activités d'exploitation	(83 516)	(13 098)	
Produits financiers	11 106	1 120	12
Charges financières	1 877	4 056	12
Perte avant impôt sur le résultat	(74 287)	(16 034)	
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	392	(3 420)	11
Perte nette	(74 679) \$	(12 614) \$	
Perte par action			13
De base	(1,53) \$	(0,20) \$	
Dilué(e)	(1,53)	(0,20)	

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les périodes de 13 semaines closes les	
Note(s)	2 mai 2020	4 mai 2019
Perte nette	(74 679) \$	(12 614) \$
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui sont reclassés dans le résultat net ou qui sont susceptibles de l'être		
Couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 273 \$; 742 \$ en 2019)	9 (754)	2 023
Écarts de conversion	9 (276)	(97)
Total des autres éléments du résultat global	(1 030)	1 926
Résultat global total	(75 709) \$	(10 688) \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	2 mai 2020	4 mai 2019	1 ^{er} février 2020
ACTIFS				
ACTIFS COURANTS				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	42 697 \$	74 653 \$	89 410 \$
Titres négociables		–	47 627	–
Clients et autres débiteurs	5	10 945	9 056	6 313
Actif financier dérivé	15	11 556	3 699	1 124
Stocks	6	151 093	159 330	147 428
Charges payées d'avance		11 209	15 270	9 441
Total des actifs courants		227 500	309 635	253 716
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations corporelles		78 671	94 209	88 090
Immobilisations incorporelles		16 616	21 285	20 267
Actifs au titre de droits d'utilisation	17	187 254	216 771	198 097
Goodwill		–	11 843	–
Impôt sur le résultat différé		–	25 291	–
Total des actifs non courants		282 541	369 399	306 454
TOTAL DES ACTIFS		510 041 \$	679 034 \$	560 170 \$
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et autres créditeurs	7	128 465 \$	90 897 \$	109 674 \$
Passif financier dérivé	15	–	–	348
Produits différés	8	14 731	13 799	15 042
Impôt sur le résultat à payer		1 498	852	3 207
Partie courante des obligations locatives		61 919	65 193	61 618
Total des passifs courants		206 613	170 741	189 889
PASSIFS NON COURANTS				
Obligations locatives		161 157	160 603	152 251
Passif au titre des retraites		24 161	21 165	24 213
Total des passifs non courants		185 318	181 768	176 464
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	9	27 406	38 397	27 406
Surplus d'apport		10 285	10 261	10 283
Résultats non distribués		81 676	277 225	156 355
Cumul des autres éléments du résultat global	9	(1 257)	642	(227)
Total des capitaux propres		118 110	326 525	193 817
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		510 041 \$	679 034 \$	560 170 \$

Continuité de l'exploitation, incidence de la COVID-19 et procédure sous le régime de la LACC [note 2 b)]

Événements postérieurs à la date de clôture (note 18)

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX
PROPRES

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Solde au 2 février 2020		27 406 \$	10 283 \$	156 355 \$	(227) \$	193 817 \$
Perte nette		–	–	(74 679)	–	(74 679)
Total des autres éléments du résultat global	9	–	–	–	(1 030)	(1 030)
Résultat global total pour la période		–	–	(74 679)	(1 030)	(75 709)
Charge de rémunération fondée sur des actions	10	–	2	–	–	2
Total des apports des propriétaires de la société		–	2	–	–	2
Solde au 2 mai 2020		27 406 \$	10 285 \$	81 676 \$	(1 257) \$	118 110 \$
Solde au 3 février 2019		38 397 \$	10 245 \$	292 239 \$	(1 284) \$	339 597 \$
Ajustement lié à l'adoption de l'IFRS 16 (après impôt)		–	–	767	–	767
Solde retraité au 3 février 2019		38 397	10 245	293 006	(1 284)	340 364
Perte nette		–	–	(12 614)	–	(12 614)
Total des autres éléments du résultat global	9	–	–	–	1 926	1 926
Résultat global total pour la période		–	–	(12 614)	1 926	(10 688)
Charge de rémunération fondée sur des actions	10	–	16	–	–	16
Dividendes	9	–	–	(3 167)	–	(3 167)
Total des apports des (distributions versées aux) propriétaires de la société		–	16	(3 167)	–	(3 151)
Solde au 4 mai 2019		38 397 \$	10 261 \$	277 225 \$	642 \$	326 525 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	Pour les périodes de 13 semaines closes les	
		2 mai 2020	4 mai 2019
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Perte nette		(74 679) \$	(12 614) \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :			
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		23 693	25 127
Dépréciation d'actifs non financiers	17	20 611	1 484
Charge de rémunération fondée sur des actions	10	2	136
Variation nette de la juste valeur de titres négociables	12	–	2 063
Variation nette du transfert vers les stocks du profit réalisé sur les couvertures de flux de trésorerie		(250)	–
Profit de change		(13 395)	(2 968)
Intérêts sur les obligations locatives	12	1 877	1 921
Produits d'intérêts et de dividendes, montant net	12	(158)	(1 120)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat		392	(3 420)
		(41 907)	10 609
Variations dans ce qui suit :			
Clients et autres débiteurs		(4 790)	(758)
Stocks		(3 665)	(12 521)
Charges payées d'avance		(1 768)	(1 542)
Fournisseurs et autres créditeurs		18 960	(7 029)
Passif au titre des retraites		(52)	121
Produits différés		(311)	(1 410)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation		(33 533)	(12 530)
Intérêts reçus		316	648
Dividendes reçus		–	646
Impôts sur le résultat reçus		112	12
Impôts sur le résultat payés		(1 941)	(1 429)
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation		(35 046)	(12 653)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles, montant net	14	(1 358)	(6 171)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement		(1 358)	(6 171)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Dividendes payés	9	–	(3 167)
Paievements au titre des obligations locatives		(11 875)	(18 745)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement		(11 875)	(21 912)
PROFIT DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE DÉTENUE EN DEVISE			
		1 566	2 871
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE			
		(46 713)	(37 865)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE			
		89 410	112 518
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE			
		42 697 \$	74 653 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 14)

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
RÉSUMÉS
(non audité)

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Reitmans (Canada) Limitée (la « société ») est une société domiciliée au Canada et elle a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. L'adresse enregistrée de la société est le 155, rue Wellington Ouest, 40^e étage, Toronto (Ontario) M5V 3J7. La principale activité de la société est la vente au détail de vêtements pour dames.

2. RÈGLES DE PRÉSENTATION

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou « IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), conformément aux méthodes comptables suivies par la société lors de l'établissement de ses derniers états financiers consolidés annuels audités, sauf dans les cas mentionnés ci-après. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon les IFRS, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Certains renseignements, notamment les notes afférentes, qui sont habituellement présentées dans les états financiers consolidés annuels audités dressés conformément aux IFRS, ont été omis ou résumés. Par conséquent, les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ne présentent pas toute l'information devant figurer dans les états financiers annuels complets et, à cet effet, ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 1^{er} février 2020, et des notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités a été autorisée par le conseil d'administration en date du 30 juillet 2020.

b) Continuité de l'exploitation, incidence de la COVID-19 et procédure sous le régime de la LACC

Depuis que la maladie à coronavirus (COVID-19) a été déclarée pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé le 11 mars 2020, les conséquences sur la société ont été considérables. Les mesures adoptées par les gouvernements fédéral et provinciaux pour freiner la propagation de la COVID-19 ont forcé la société à fermer tous ses magasins de détail au pays à compter du 17 mars 2020. Au cours de la période de fermeture, les seules ventes de la société ont été réalisées sur ses sites de commerce électronique. Comme il est mentionné dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 1^{er} février 2020, la société a évalué qu'elle aura besoin de financement supplémentaire pour respecter ses obligations actuelles et futures.

Pour la période de 13 semaines close le 2 mai 2020, la société a subi une perte nette de 74 679 \$. Les passifs courants de la société se sont établis à 206 613 \$ au 2 mai 2020 et les actifs liquides courants, qui se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, se sont chiffrés à 42 697 \$. La société

n'a aucune autre source de financement engagé. Après la clôture de l'exercice, le 19 mai 2020, la société s'est placée sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « LACC ») et elle a entrepris un processus visant à obtenir du financement provisoire comme il est plus amplement décrit à la note 18.

Ces facteurs, y compris la détérioration de la situation financière de la société depuis la clôture de l'exercice clos le 1^{er} février 2020, la situation de trésorerie de la société à la date d'approbation des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés et l'imprévisibilité de l'issue des questions entourant la procédure déposée sous le régime de la LACC, démontrent qu'il existe une incertitude considérable qui peut jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, conformément aux IFRS. La présentation selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation suppose que la société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et qu'elle pourra réaliser ses actifs et régler ses passifs et ses engagements dans le cadre normal de ses activités. Lors de la détermination du caractère approprié de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation et de l'existence d'incertitudes appréciables susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation, la direction doit considérer toutes les informations disponibles à l'égard de l'avenir, y compris les flux de trésorerie futurs estimés, portant sur une période d'au moins 12 mois après la clôture de la période de présentation. Les présents états financiers consolidés au 2 mai 2020 et pour la période de 13 semaines close à cette date ne comprennent pas les ajustements de la valeur comptable et le classement des actifs, des passifs et des charges comptabilisés qui pourraient autrement s'imposer si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas appropriée. De tels ajustements pourraient être importants.

c) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments importants suivants :

- les titres négociables et instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur;
- les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas été effectués en date du début du contrat de location;
- le passif au titre des retraites est comptabilisé comme étant la valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations définies diminuée de la juste valeur des actifs du régime;
- les passifs au titre des accords de paiement fondé sur des actions réglées en trésorerie sont évalués conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*.

d) Saisonnalité des activités intermédiaires

Le commerce de détail est saisonnier et les résultats d'exploitation d'une période intermédiaire donnée ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation de l'exercice complet ou d'une autre période future. En raison de l'incidence de la COVID-19, il est attendu que les ventes ne suivent pas les tendances passées.

e) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les montants des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont libellés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, à l'exception des montants par action.

f) Estimations, jugement et hypothèses

L'établissement d'états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers consolidés de même que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. La direction a posé des jugements importants en lien avec l'incidence potentielle de la COVID-19 sur les actifs, les passifs, les produits et les charges présentés de la société et sur les informations à présenter connexes au moyen d'estimations et d'hypothèses qui reposent sur des incertitudes significatives. La mesure dans laquelle la COVID-19 continuera d'avoir une incidence sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la société dépendra de l'évolution future, qui est grandement incertaine et qu'il n'est pas possible de prédire avec certitude pour le moment. Cette évolution future tient compte de la durée, de la gravité et de l'étendue de la COVID-19, des mesures prises par les différentes autorités gouvernementales pour contenir le virus et de la réaction de la population aux mesures de confinement et le degré d'adoption de ces mesures. Par conséquent, les résultats réels pourraient être considérablement différents de ceux découlant des estimations et hypothèses de la direction.

Dans le cadre de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités, les jugements significatifs posés par la direction par suite de l'application des méthodes comptables de la société ainsi que les principales sources d'estimation relative à l'incertitude étaient les mêmes que ceux appliqués et décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 1^{er} février 2020, à l'exception des éléments ci-dessous. Ces éléments ont été mis à jour afin de prendre en compte l'incidence économique continue et incertaine de la COVID-19 qui pourrait influencer sur les habitudes d'achat et la demande future des consommateurs.

Jugements critiques et principales sources d'incertitude relative aux estimations

i) Stocks

Pour déterminer la valeur de réalisation nette des stocks, la société est tenue de faire des estimations relativement aux ventes prévues et aux soldes de marchandises. La COVID-19 augmente le risque d'incertitude lié à ces estimations puisqu'elles reposent habituellement sur les tendances passées des ventes. L'incidence sans précédent de la COVID-19 exige que la direction applique un jugement très élevé afin de déterminer les estimations utilisées pour établir les provisions relativement aux stocks qui pourraient devoir être vendus en deçà de leur coût.

ii) Dépréciation d'actifs non financiers

La direction est tenue d'effectuer des estimations importantes afin d'établir le montant recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (l'« UGT »), y compris les estimations de la juste valeur, du coût des ventes ou des flux de trésorerie futurs actualisés relatifs à l'UGT. La COVID-19 augmente le risque d'incertitude lié aux estimations de la direction. Des écarts dans les estimations pourraient avoir une incidence sur le fait que les immobilisations corporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation et les immobilisations incorporelles aient réellement subi une perte de valeur et sur le montant de la perte de valeur en question.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, les principales méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 1^{er} février 2020 ont été appliquées uniformément lors de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale est comptabilisée lorsqu'il y a une assurance raisonnable que la société satisfait aux exigences du programme de subvention approuvé et que la société, en se fondant sur le jugement de la direction, a une certitude raisonnable que l'aide gouvernementale sera reçue. L'aide gouvernementale, y compris les subventions, liée aux charges d'exploitation est portée en déduction des charges connexes. L'aide gouvernementale, y compris les subventions monétaires et non monétaires liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles, est portée en déduction du coût des immobilisations corporelles connexes, et elle est comptabilisée dans le bénéfice net au moyen des mêmes méthodes, périodes et taux que les immobilisations corporelles connexes.

a) Nouvelles normes comptables et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Allègements de loyer liés à la COVID-19

Le 28 mai 2020, l'IASB a publié *Allègements de loyer liés à la COVID-19 (modification de l'IFRS 16)*. La modification est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juin 2020 et son adoption anticipée est permise. La modification permet aux preneurs de bénéficier de l'exemption d'apprécier, en fonction de contrats de location individuels, si un allègement de loyer lié directement à la COVID-19 constitue une modification du contrat de location et de ne pas devoir comptabiliser un tel allègement au titre d'un loyer comme une modification du contrat de location. Cette modification de la norme comptable s'applique aux allègements de loyer liés à la COVID-19 qui diminuent les paiements de loyers exigibles au plus tard le 30 juin 2021. Il n'y a eu aucun allègement de loyer accordé par les propriétaires au cours de la période de 13 semaines close le 2 mai 2020. La société évaluera l'incidence potentielle de cette modification au cours de la prochaine période de présentation.

4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2 mai 2020	4 mai 2019	1 ^{er} février 2020
Trésorerie	37 134 \$	70 487 \$	86 432 \$
Dépôts à court terme ¹⁾	2 813	4 166	2 978
Trésorerie soumise à des restrictions ²⁾	2 750	–	–
	42 697 \$	74 653 \$	89 410 \$

- 1) La trésorerie de la société détenue auprès des banques porte intérêt à des taux variables. Les dépôts à court terme au 2 mai 2020 portaient intérêt à un taux de 0,2 % (0,5 % au 1^{er} février 2020).
- 2) La trésorerie soumise à des restrictions représente la trésorerie détenue en fiducie par une institution financière canadienne en garantie d'une lettre de crédit de soutien.

5. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Les clients et autres débiteurs comprennent un montant de 6 606 \$ lié à des subventions publiques à recevoir. Le gouvernement du Canada a mis en place la Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC ») pour les entreprises touchées par la COVID-19. Cette subvention permet aux entreprises de réclamer une partie du salaire des employés lorsque les critères d'admissibilité sont remplis. Au 2 mai 2020, la société considère qu'elle est admissible à la SSUC et qu'il existe une assurance raisonnable que le montant sera reçu de la part du gouvernement. La société a comptabilisé une réduction des frais de vente et de distribution au titre de la subvention à recevoir de 5 505 \$ et une réduction des charges administratives de 1 101 \$ pour la période de 13 semaines close le 2 mai 2020.

La société prévoit également demander la SSUC pour les périodes de demande subséquentes au cours desquelles elle continue de remplir les critères d'admissibilité.

6. STOCKS

Au cours de la période de 13 semaines close le 2 mai 2020, les stocks comptabilisés à titre de coût des biens vendus se sont élevés à 54 235 \$ (81 320 \$ au 4 mai 2019). De plus, la société a comptabilisé dans le coût des biens vendus un montant de 19 475 \$ (2 063 \$ au 4 mai 2019) au titre de la dépréciation des stocks du fait que la valeur nette de réalisation était inférieure au coût. Aucune dépréciation des stocks constatée au cours des périodes précédentes n'a fait l'objet d'une reprise.

Un retour d'actif au titre du droit de récupérer les biens retournés de 3 007 \$ a été inclus dans les stocks au 2 mai 2020 (1 778 \$ au 4 mai 2019; 1 898 \$ au 1^{er} février 2020).

7. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	2 mai 2020	4 mai 2019	1 ^{er} février 2020
Dettes fournisseurs	87 529 \$	59 568 \$	75 132 \$
Créditeurs au titre des avantages du personnel	17 781	19 941	20 441
Autres créditeurs non commerciaux	8 068	6 055	9 367
Passif au titre du remboursement futur	6 132	4 261	3 489
Créditeurs relatifs aux locaux	8 955	1 072	1 245
	128 465 \$	90 897 \$	109 674 \$

8. PRODUITS DIFFÉRÉS

	2 mai 2020	4 mai 2019	1 ^{er} février 2020
Points et primes de fidélisation accordés aux termes des programmes de fidélisation	2 114 \$	2 624 \$	847 \$
Cartes-cadeaux non utilisées	12 617	11 175	14 195
	14 731 \$	13 799 \$	15 042 \$

9. CAPITAL SOCIAL ET AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES

Il n'y a eu aucune variation du capital social pour chacune des périodes présentées.

	Pour les périodes de 13 semaines closes les			
	2 mai 2020		4 mai 2019	
	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur comptable	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur comptable
Actions ordinaires				
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	13 440	482 \$	13 440	482 \$
Actions de catégorie A sans droit de vote				
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	35 427	26 924	49 890	37 915
Total du capital social	48 867	27 406 \$	63 330	38 397 \$

Capital social autorisé

La société a autorisé aux fins d'émission un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale. Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Les actions ordinaires et les actions de catégorie A sans droit de vote de la société ont égalité de rang en ce qui concerne le droit qu'elles confèrent de recevoir des dividendes ou de participer à la distribution d'actifs de la société. Toutefois, dans le cas d'un dividende en actions, les porteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote auront le droit de recevoir des actions de catégorie A sans droit de vote et les porteurs d'actions ordinaires auront le droit de recevoir des actions ordinaires.

Cumul des autres éléments du résultat global

Le cumul des autres éléments du résultat global se détaille comme suit :

	Couvertures de flux de trésorerie	Écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global
Solde au 2 février 2020	754 \$	(981) \$	(227) \$
Variation nette de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 3 229 \$)	8 815	–	8 815
Transfert dans les stocks de la perte réalisée sur les couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 79 \$)	218	–	218
Reclassement des couvertures de flux de trésorerie des autres éléments du résultat global dans le profit de change sous les produits financiers (après impôt de 3 583 \$) (note 15)	(9 787)	–	(9 787)
Variation des écarts de change	–	(276)	(276)
Solde au 2 mai 2020	– \$	(1 257) \$	(1 257) \$
Solde au 3 février 2019	(352) \$	(932) \$	(1 284) \$
Variation nette de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 1 518 \$)	4 139	–	4 139
Transfert dans les stocks du profit réalisé sur les couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 776 \$)	(2 116)	–	(2 116)
Variation des écarts de change	–	(97)	(97)
Solde au 4 mai 2019	1 671 \$	(1 029) \$	642 \$

Dividendes

La société a déclaré et payé les dividendes suivants :

	Pour les périodes de 13 semaines closes les	
	2 mai 2020	4 mai 2019
Actions ordinaires et actions de catégorie A sans droit de vote	– \$	3 167 \$
Dividende par action	– \$	0,05 \$

10. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Aucune option sur actions et aucun droit à l'appréciation d'actions n'a été attribué au cours des périodes de 13 semaines closes le 2 mai 2020 et le 4 mai 2019. Pour la période de 13 semaines close le 2 mai 2020, la société a comptabilisé une charge de rémunération fondée sur des actions de 2 \$ (16 \$ pour la période de 13 semaines close le 4 mai 2019).

Aucune unité d'actions liées à la performance (« UAP ») n'a été attribuée au cours de la période de 13 semaines close le 2 mai 2020 (440 000 UAP à un prix moyen pondéré par action de 3,23 \$ pour la période de 13 semaines close le 4 mai 2019). Aucune charge de rémunération fondée sur des actions liée aux UAP n'a été comptabilisée pour la période de 13 semaines close le 2 mai 2020 et la société a comptabilisé une charge de rémunération fondée sur des actions liée aux UAP de 87 \$ dans les frais de

vente et de distribution et de 33 \$ dans les charges administratives pour la période de 13 semaines close le 4 mai 2019.

11. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Lors de périodes intermédiaires, la provision pour impôt sur le résultat repose sur une estimation du bénéfice qui sera généré pour un exercice complet. Les taux d'impôt sur le résultat effectifs annuels moyens estimés sont réévalués à chaque date de clôture d'une période intermédiaire en fonction du bénéfice projeté pour l'exercice complet. Dans la mesure où les prévisions diffèrent des résultats réels, des ajustements sont comptabilisés lors de périodes ultérieures. Étant donné l'incertitude quant à la capacité de la société à générer ultérieurement des activités rentables, la société a déterminé qu'il n'est pas probable qu'elle disposera de bénéfices imposables futurs auxquels les actifs d'impôt différé pourront être imputés. C'est pourquoi aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé dans les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés.

Pour la période de 13 semaines close le 2 mai 2020, la charge d'impôt exigible est composée surtout de l'incidence de l'impôt sur le résultat différé attribuable au reclassement de la charge d'impôt relative au profit latent cumulé lié à des contrats à terme dans le bénéfice net plutôt que dans les autres éléments du résultat global. Se reporter aux notes 9 et 15.

12. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

	Pour les périodes de 13 semaines closes les	
	2 mai 2020	4 mai 2019
Produits de dividendes liés aux titres négociables ¹⁾	– \$	646 \$
Produits d'intérêts	158	474
Profit de change ²⁾	10 948	–
Produits financiers	11 106	1 120
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	1 877	1 921
Variation nette de la juste valeur de titres négociables ¹⁾	–	2 063
Perte de change	–	72
Charges financières	1 877	4 056
Produits financiers nets (charges financières nettes)	9 229 \$	(2 936) \$

1) Au cours de l'exercice clos le 1^{er} février 2020, la société a cédé ses titres négociables.

2) Le profit de change comprend un profit latent net de 11 556 \$ attribuable aux contrats de change. Se reporter à la note 15.

13. PERTE PAR ACTION

Le calcul de la perte de base et diluée par action est fondé sur une perte nette de 74 679 \$ pour la période de 13 semaines close le 2 mai 2020 (perte nette de 12 614 \$ pour la période de 13 semaines close le 4 mai 2019).

Le nombre d'actions (en milliers) utilisé dans le calcul de la perte par action se présente comme suit :

	Pour les périodes de 13 semaines closes les	
	2 mai 2020	4 mai 2019
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	48 867	63 330
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	48 867	63 330

Pour les périodes de 13 semaines closes le 2 mai 2020 et le 4 mai 2019, toutes les options sur actions étaient exclues du calcul de la perte diluée par action, celles-ci étant réputées avoir un effet antidilutif.

La valeur de marché moyenne des actions de la société aux fins du calcul de l'effet dilutif des options sur actions est fondée sur les cours du marché pour la période au cours de laquelle les options étaient en circulation.

14. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	2 mai 2020	4 mai 2019	1^{er} février 2020
Opérations sans effet sur la trésorerie			
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles inclues dans les fournisseurs et autres créditeurs	1 213 \$	1 411 \$	1 382 \$

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement comptable et justes valeurs

Le tableau suivant présente les valeurs comptables et les justes valeurs des actifs financiers et des passifs financiers, y compris leur niveau dans la hiérarchie de la juste valeur. Il ne comporte pas d'information sur la juste valeur pour les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si la valeur comptable constitue une estimation raisonnable de la juste valeur. La société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et passifs financiers courants (autres que ceux énumérés ci-dessous) au 2 mai 2020 se rapproche de leur valeur comptable respective aux dates de clôture en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers. Se reporter à la note 18, Événements postérieurs à la date de clôture, *Protection contre les créanciers*.

2 mai 2020							
Valeur comptable				Juste valeur			
Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur des instruments de couverture	Coût amorti	Total	Niveau 1	Niveau 2	Total	
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net							
Actif financier dérivé	11 556 \$	– \$	– \$	11 556 \$	– \$	11 556 \$	11 556 \$
4 mai 2019							
Valeur comptable				Juste valeur			
Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur des instruments de couverture	Coût amorti	Total	Niveau 1	Niveau 2	Total	
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net							
Actif financier dérivé	– \$	3 699 \$	– \$	3 699 \$	– \$	3 699 \$	3 699 \$
Titres négociables	47 627 \$	– \$	– \$	47 627 \$	47 627 \$	– \$	47 627 \$
1^{er} février 2020							
Valeur comptable				Juste valeur			
Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur des instruments de couverture	Coût amorti	Total	Niveau 1	Niveau 2	Total	
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net							
Actif financier dérivé	– \$	1 124 \$	– \$	1 124 \$	– \$	1 124 \$	1 124 \$
Passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net							
Passif financier dérivé	– \$	348 \$	– \$	348 \$	– \$	348 \$	348 \$

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes closes le 2 mai 2020, le 4 mai 2019 et le 1^{er} février 2020.

Instruments financiers dérivés

La société a conclu avec ses banques des contrats de change à terme visant le dollar américain. Ces contrats de change se prolongeaient normalement sur une période d'au plus 12 mois et étaient normalement désignés comme couvertures de flux de trésorerie pour atténuer le risque de change inhérent aux achats libellés en dollars américains. La société a déterminé qu'elle ne remplissait plus les conditions liées à ces achats en raison des efforts de la société pour réduire les achats de stocks futurs en réponse à l'incertitude entourant la COVID-19 et du plan de restructuration (note 18) [note 2 b)]. Au cours de la période de 13 semaines close le 2 mai 2020, la réalisation d'achats futurs libellés en dollars américains de 130 000 \$, couverts par des contrats à terme en cours dont le profit cumulé s'établissait à 9 787 \$ (après impôt de 3 583 \$), n'était plus attendue. Par conséquent, la société ne désigne plus ces contrats à terme comme instrument de couverture et elle a reclassé le profit latent cumulé au titre de ces contrats à terme dans le bénéfice net en tant que produit financier plutôt que dans les autres éléments du résultat global (notes 9 et 12).

Au cours de la période de 13 semaines close le 2 mai 2020, la société a arrêté temporairement son programme de couverture en raison des incertitudes qui planent à l'égard des engagements pour des achats de stocks futurs du fait de la COVID-19 et du plan de restructuration (note 18). Par conséquent, la variation nette de la juste valeur des contrats à terme en cours d'une valeur nominale de 130 000 \$ américains de la date de cessation de la couverture au 2 mai 2020, une perte de 1 814 \$ a été comptabilisée directement dans le bénéfice net sous les produits financiers, ce qui a donné lieu à un profit net latent de 11 556 \$ (note 12) pour la période de 13 semaines close le 2 mai 2020.

Les contrats de change en cours se détaillent comme suit :

	Prix d'exercice moyen	Montant notionnel en \$ US	Actif financier dérivé	Passif financier dérivé	Montant net
2 mai 2020	1,315 \$	130 000 \$	11 556 \$	– \$	11 556 \$
4 mai 2019	1,311 \$	135 000 \$	3 699 \$	– \$	3 699 \$
1 ^{er} février 2020	1,318 \$	175 000 \$	1 124 \$	(348) \$	776 \$

16. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques de la société sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la société est exposée, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites. Les politiques et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement passés en revue afin que soient prises en compte l'évolution des conditions du marché et les activités de la société. Au cours de la période de 13 semaines close le 2 mai 2020, l'exposition de la société aux risques n'a pas changé de façon importante en regard de celle décrite dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 1^{er} février 2020 à l'exception de ce qui suit :

Risque de liquidité

Les créanciers de la société ont résilié l'autorisation de découvert maximale de 25 000 \$ alors que le montant de 40 000 \$ réservé à la garantie de lettres de crédit a été réduit à au plus 1 000 \$. Pour la période de 13 semaines close le 2 mai 2020, la société a subi une perte nette de 74 679 \$. Les passifs courants de la société se sont élevés à 206 613 \$ au 2 mai 2020 et les actifs liquides courants, qui se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, se sont établis à 42 697 \$. Étant donné la détérioration de la

situation financière de la société depuis la clôture de l'exercice clos le 1^{er} février 2020, l'élimination effective de ses facilités de crédit antérieures et l'incertitude persistante qui entoure la pandémie de COVID-19, la société a obtenu le 19 mai 2020 une ordonnance initiale (l'« ordonnance ») afin de se placer sous la protection de la LACC. Dans le cadre de cette ordonnance, la société a entrepris un processus visant à obtenir du financement provisoire, comme il est décrit plus en détail à la note 18.

Risque de change

La politique de couverture des flux de trésorerie de la société lui permet de conclure certains contrats de change admissibles qu'elle désigne comme instruments de couverture des flux de trésorerie afin d'atténuer le risque de change lié à ses achats de marchandise, lesquels sont généralement réalisés en dollars américains. Comme il est mentionné à la note 15, l'incertitude liée à la COVID-19 et à l'issue des questions entourant la procédure déposée sous le régime de la LACC a incité la société à réduire les achats futurs pour lesquels des contrats de change étaient désignés comme couvertures de flux de trésorerie et la réalisation de ces achats n'est plus attendue. Par conséquent, les profits et les pertes de change sur les achats de marchandises seront comptabilisés dans le bénéfice net plutôt que dans les autres éléments du résultat global.

17. DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS

Au 2 mai 2020, en raison de l'incidence négative de la COVID-19, la société a effectué un test de dépréciation visant ses actifs non financiers, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur liée aux actifs au titre de droits d'utilisation de 13 225 \$ et d'une perte de valeur liée aux immobilisations corporelles de 7 386 \$ (montant de 1 081 \$ lié aux actifs au titre de droits d'utilisation et montant de 403 \$ lié aux immobilisations corporelles au 4 mai 2019). La baisse de rentabilité anticipée des magasins de vente au détail, pris isolément (unités génératrices de trésorerie, « UGT ») a fait en sorte que la valeur recouvrable estimée de certaines UGT a diminué en deçà de la valeur comptable de l'UGT à la clôture de la période.

Les valeurs recouvrables des UGT soumises aux tests de dépréciation étaient fonction de leur valeur d'utilité estimée, laquelle était déterminée à l'aide d'un taux d'actualisation avant impôt de 19,0 % (13,5 % au 1^{er} février 2020) suivant un modèle des flux de trésorerie établi par la société pour chaque magasin pris isolément. La période pour laquelle des projections des flux de trésorerie sont établies varie pour chaque UGT selon la durée d'utilité résiduelle du principal actif de l'UGT. Les ventes prévisionnelles établies pour les besoins des projections des flux de trésorerie prennent en compte l'incidence moyenne pondérée de différents scénarios fondés sur les résultats d'exploitation et les prévisions à l'interne préparées par la direction. Une augmentation de 1 % du taux d'actualisation ne modifie pas de façon significative les résultats des tests.

Aucune perte de valeur sur des actifs n'a fait l'objet d'une reprise au cours des périodes de 13 semaines closes le 2 mai 2020 et le 4 mai 2019.

18. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Protection contre les créanciers

Le 19 mai 2020, la société a reçu une ordonnance initiale (l'« ordonnance ») de la Cour supérieure du Québec (la « Cour ») afin de se placer sous la protection de la LACC. Selon l'ordonnance, Ernst & Young Inc., a été nommé à titre de contrôleur. Le processus prévu par la LACC permettra à la société de mettre en oeuvre un plan de restructuration opérationnelle et commerciale afin d'assurer le repositionnement à long terme de la société (le « plan de restructuration »).

Le 29 mai 2020, la société a obtenu de la Cour que la période de suspension des procédures liée à l'ordonnance soit prolongée jusqu'au 27 juillet 2020. Le 27 juillet 2020, la société a obtenu de la Cour que la période de suspension des procédures liée à l'ordonnance soit prolongée jusqu'au 16 octobre 2020.

Financement provisoire (financement débiteur-exploitant)

Dans le cadre de la demande de protection contre ses créanciers en vertu de la LACC, la société a engagé un processus visant à obtenir du financement provisoire (financement débiteur-exploitant) qui devrait lui permettre d'obtenir les liquidités nécessaires pour satisfaire tous ses besoins anticipés et ceux des bannières afin de poursuivre les activités régulières en fonction de la réouverture de ses magasins, et ce, pendant que la procédure sous le régime de la LACC suit son cours.

Résiliation de contrats

Dans le cadre de la procédure en vertu de la LACC, la société a la capacité de résilier des contrats auxquels elle est partie, sous réserve des dispositions de la LACC. Après le 2 mai 2020, la société a émis des avis de résiliation de baux commerciaux visant certains magasins moins performants.

Retrait de la cote des actions ordinaires et des actions de catégorie A sans droit de vote de la société

Conformément aux politiques de la Bourse de Toronto (la « TSX »), la négociation des actions ordinaires et des actions de catégorie A sans droit de vote de la société a été suspendue le 19 mai 2020 et les actions de la société ont été retirées de la cote à la TSX à la fermeture des bureaux le 29 juillet 2020. La société travaille actuellement à une transition de ses activités boursières de la TSX à la Bourse de croissance TSX, qui devrait avoir lieu en août 2020.

Réouverture des magasins

À la fin du mois de mai 2020, la société a commencé la réouverture de ses magasins de détail au Canada conformément aux réglementations liées au déconfinement des autorités municipales, provinciales et fédérales.

Plan de restructuration

Le 1^{er} juin 2020, la société a annoncé, dans le cadre de son plan de restructuration et sur approbation du contrôleur, la fermeture des bannières Thyme Maternité et Addition Elle. Cette annonce a mené à la fermeture prévue de tous les magasins de détail et des activités de commerce en ligne de Thyme Maternité le 18 juillet 2020. La fin des activités de la bannière Addition Elle est prévue le 15 août 2020. De plus, la société réduira son effectif d'environ 1 500 employés dans ses magasins de détail et à son siège social.